



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-24484>

Département(s) de publication : **80**

Annonce n° **25-24484**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** CHU AMIENS PICARDIE

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 26800014800125

**Ville :** Amiens cedex 1

**Code postal :** 80054

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 80

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

**Identifiant interne de la consultation :** 25TE0032

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Direction des Achats du GHT Somme Littoral Sud

**Adresse mail du contact :** Direction.achats-ght@chu-amiens.fr

**Numéro de téléphone du contact :** +33 322088630

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - DC1 ou équivalent : Lettre de candidature / habilitation du mandataire par ses cotraitants - DC2 ou équivalent : La déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement - Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il peut candidater à un marché public et qu'il n'entre pas dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5 ou aux articles L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la commande publique notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L5212-1 à L5212-11 du code du travail - Pouvoir et habilitation de la personne qualifiée pour engager la société, y compris, si nécessaire, ceux retraçant les délégations en cascade - En cas de groupement, pouvoir en faveur du mandataire du groupement, remis par chacun des cotraitants. - Copie du jugement du

Tribunal en cas de redressement judiciaire - Extrait Kbis (de moins de 3 mois) ou numéro unique de la société et procédure permettant d'y accéder - Assurances responsabilité civile professionnelle et décennale en cours de validité Les pièces réclamées au titre de la candidature sont listées à l'article 7.1 du Règlement de consultation.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (ou DC2 ou DUME). Les pièces réclamées au titre de la candidature sont listées à l'article 7.1 du Règlement de consultation.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Présentation d'une liste de travaux en lien avec l'objet du marché exécutés au cours des trois dernières années - Description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature - Pour le lot 5 « Désamiantage » : Attestation SS3 de formation nominative au risque amiante de moins de 3 ans Les pièces réclamées au titre de la candidature sont listées à l'article 7.1 du Règlement de consultation.

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 01/04/2025 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Critères d'attribution** : Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles L. 2152-1 à L.2152-4, R.2152-1 et R.2152-2 du Code de la commande publique et donnera lieu à un classement des offres pour déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse. Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : 1) Prix des prestations : 60 points Le « Prix » sera apprécié au regard du montant total en euro(s) H.T. indiqué dans l'acte d'engagement qui reprend le montant tel qu'indiqué dans la D.P.G.F., sur 60 points. La méthode de calcul utilisée pour la notation du critère « Prix » des travaux est la suivante : Note de l'offre = (M.O.M. D. / M.O.N.) x 60 2) Valeur technique de l'offre : 40 points La « Valeur technique » sera appréciée au regard du mémoire technique fourni par le candidat sur 40 points et sera décomposée comme suit : - Adéquation de l'équipe dédiée aux travaux à réaliser, notée sur 10 points. - Pertinence de la méthodologie d'intervention pour réaliser les travaux, notée sur 15 points. - Cohérence du planning prévisionnel remis par le candidat au regard des contraintes et du planning général du projet, notée sur 10 points. - Qualité des dispositions prises en faveur de l'environnement (réduction, gestion, recyclage des déchets, optimisation du transport ...), notée sur 5 points. La note finale de chaque candidat sera constituée de la somme des notes obtenues pour chacun des critères. Le total sur 100 points constitue la note définitive du candidat. Les offres sont classées par ordre décroissant de la note définitive. En cas d'égalité de points entre les candidats, le critère « Prix » prévaut. Les critères de jugement des offres et leur pondération figurent à l'article 8.2 du Règlement de consultation.

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Travaux de mise en conformité du palier ascenseur du RDJ du Fontenoy du CHU AMIENS PICARDIE - RELANCE.

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45262700

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : Travaux de mise en conformité du palier ascenseur du RDJ du Fontenoy du CHU AMIENS PICARDIE - RELANCE. Il s'agit d'une relance suite à l'annulation en cours de consultation et à la déclaration sans suite de la procédure initiale (24TE0242) pour motif d'intérêt général tenant à la nécessité de redéfinir le périmètre des travaux, conformément aux articles R.2185-1 et R.2185-2 du Code de la commande publique (avis initial BOAMP n° 24-143888 publié le 20/12/2024 et avis d'annulation au BOAMP n° 25-8284 publié le 23/01/2025).

**Lieu principal d'exécution du marché :** CHU AMIENS PICARDIE, Bâtiment FONTENOY niveau RDJ, 1 Rue du Professeur Christian Cabrol 80000 AMIENS

**Valeur estimée (H.T.) :** 126000 euros

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Oui

## Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Lot n° 1 : Gros oeuvre - Maçonnerie.  
**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 45223220  
**Estimation de la valeur hors taxes du lot :** 6000 euros  
**Lieu d'exécution du lot :** CHU Amiens Picardie, Bâtiment FONTENOY niveau RDJ, 1 rue du Professeur Christian Cabrol, 80000 Amiens
- **Description du lot :** Lot n° 2 : Menuiserie intérieure - Plâtrerie - Faux plafonds.  
**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 45421000  
**Estimation de la valeur hors taxes du lot :** 40000 euros  
**Lieu d'exécution du lot :** CHU Amiens Picardie, Bâtiment FONTENOY niveau RDJ, 1 rue du Professeur Christian Cabrol, 80000 Amiens
- **Description du lot :** Lot n° 3 : Peinture - Sols souples.  
**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 45442100  
**Estimation de la valeur hors taxes du lot :** 20000 euros  
**Lieu d'exécution du lot :** CHU Amiens Picardie, Bâtiment FONTENOY niveau RDJ, 1 rue du Professeur Christian Cabrol, 80000 Amiens
- **Description du lot :** Lot n° 4 : Electricité - Courant fort et Courant faible - Système de Sécurité Incendie.  
**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 45311000  
**Estimation de la valeur hors taxes du lot :** 25000 euros  
**Lieu d'exécution du lot :** CHU Amiens Picardie, Bâtiment FONTENOY niveau RDJ, 1 rue du Professeur Christian Cabrol, 80000 Amiens
- **Description du lot :** Lot n° 5 : Désamiantage.  
**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 45262660  
**Estimation de la valeur hors taxes du lot :** 35000 euros  
**Lieu d'exécution du lot :** CHU Amiens Picardie, Bâtiment FONTENOY niveau RDJ, 1 rue du Professeur Christian Cabrol 80000 Amiens

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Oui

**Détail sur la visite (si oui) :** La visite sur site des lieux est OBLIGATOIRE pour l'ensemble des lots. Deux visites seront organisées, le lundi 17 mars 2025 à 9h30 ainsi que le mardi 18 mars 2025 à 9h30. Les modalités concernant la visite obligatoire sont définies à l'article 3.2 du Règlement de consultation.

**Autres informations complémentaires :** Le présent marché a pour objet les travaux de mise en conformité du palier ascenseur du RDJ du Fontenoy avec : - Retrait de l'amiante avant travaux ; - Pose d'un mur en parpaing ; - Remplacement de bloc-porte et bloc-gaine ; - Pose de bloc-porte ; - Remplacement du faux plafond ; - Mise en peinture des murs ; - Pose de sols souple ; - Remplacement de luminaires ; - Ajout de contrôle d'accès ; Les travaux seront phasés en fonction des différentes contraintes d'occupation. Les travaux sont définis au C.C.A.P. et au C.C.T.P. (et dans les documents annexes). La présente consultation est alloti. Les prestations font l'objet de 5 lots : Lot n° 1 : Gros

oeuvre - Maçonnerie. Lot n° 2 : Menuiserie intérieure - Plâtrerie - Faux plafonds. Lot n° 3 : Peinture - Sols souples. Lot n° 4 : Electricité - Courant fort et Courant faible - Système de Sécurité Incendie. Lot n° 5 : Désamiantage. Chaque lot fera l'objet d'un marché distinct. Les candidats ont la possibilité de soumettre des offres pour un ou plusieurs lots, ou pour tous les lots. Ce marché ne fait pas l'objet d'une décomposition en tranches au sens des articles R.2113-4 et R.2113-5 du C.C.P. La proposition de variantes n'est pas autorisée. Le présent marché ne comporte aucune variante exigée. Le présent marché ne comporte pas de prestations supplémentaires éventuelles (ni obligatoire, ni facultative). La prestation est divisée en lots, chaque lot faisant l'objet d'un marché séparé confié à une entreprise ou à un groupement conjoint d'entreprises. Le candidat peut se présenter seul ou, conformément à l'article R.2142-19 du C.C.P., dans le cadre d'un groupement d'entreprises. La forme du groupement est libre au stade de la présentation de la candidature et de l'offre, l'un des opérateurs économiques membre du groupement étant désigné comme mandataire. Cependant, si l'attributaire est un groupement conjoint, le mandataire devra être désigné comme solidaire, pour l'exécution du marché public, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur, et ce conformément aux dispositions de l'article R.2142-24 du Code de la commande publique. Conformément à l'article R.2151-7 du C.C.P., il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements. Un même opérateur économique ne peut donc pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché public. Le marché démarre à compter de sa date de notification (date de réception de la notification par le titulaire) jusqu'à l'expiration du délai de garantie de parfait achèvement (GPA) des travaux. Les informations concernant le délai global et le délai d'exécution figurent aux articles 4.1 et 4.2 du Règlement de consultation. En application de l'article R.2123-5 du Code de la commande publique, et à l'issue de la première analyse des offres effectuée au regard des critères de choix énoncés à l'article 8.2 du présent Règlement de Consultation, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit, pour chaque lot, d'engager des négociations, avec les 3 candidats ayant proposé l'offre économiquement la plus avantageuse avant négociation ou à défaut d'attribuer le marché sur la base des offres initiales. Les modalités de transmission des plis figurent à l'article 9.1 du Règlement de consultation. Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique Télérecours citoyen accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal Administratif d'Amiens 14 rue Lemerchier BP 14 - CS 81114 80011 AMIENS CEDEX 01 Tél : 03.22.33.61.70 / Télécopie : 03.22.33.61.71 Courriel : [greffe.ta-amiens@juradm.fr](mailto:greffe.ta-amiens@juradm.fr) Adresse internet (U.R.L) : <http://amiens.tribunal-administratif.fr>

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/03/2025**